

ADM AÉROPORTS DE MONTRÉAL ANNONCE DES MESURES POUR ALLÉGER LA CONGESTION POUR ACCÉDER À YUL D'ICI L'ÉTÉ 2024

Montréal, le 22 novembre 2023 – Alors que le trafic de passagers atteint des niveaux records à YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, les infrastructures aéroportuaires se voient confrontées à des défis à certains moments de la journée, comme l'a démontrée la plus récente saison estivale. Souhaitant offrir l'expérience la plus fluide possible aux usagers, les équipes d'ADM Aéroports de Montréal se sont penchées sur des mesures de mitigation qui permettront, une fois toutes mises en place, d'alléger la circulation sur le débarcadère principal en façade de l'aérogare au cours des prochains mois.

Ces mesures permettront de :

1. Redistribuer la circulation automobile sur le site aéroportuaire (débarcadères alternatifs);
2. Limiter le phénomène de mouvements circulaires de véhicules sur le site (stationnements);
3. Réduire le nombre de véhicules empruntant les voies d'accès (transport collectif).

Selon les études de faisabilité réalisées au cours des dernières semaines, leur déploiement vise à retrancher jusqu'à 700 véhicules par heure en période de pointe en direction du débarcadère principal à YUL. Les mesures ont été choisies en fonction d'une liste de critères bien définis, qui incluaient notamment les aspects de rapidité d'exécution, d'opérabilité et d'expérience passager.

Mesures de mitigation déployées progressivement d'ici l'été 2024

Débarcadères alternatifs

Deux sites ont été identifiés à l'est ainsi qu'à l'ouest du site, au nouveau stationnement étagé P4, pour y ériger des débarcadères éloignés. Les passagers auront ainsi un choix entre accéder au débarcadère principal en façade de l'aérogare ou se diriger plus rapidement vers un débarcadère éloigné desservi par un service de navettes aux cinq minutes. Ces navettes emprunteront une route qui évitera la congestion et le temps de parcours sera approximativement de 5 minutes.

Ces débarcadères alternatifs desservis par navette seront également accessibles aux passagers à l'arrivée.

Stationnements

Une révision de la grille tarifaire des parcs de stationnement à YUL est en cours pour la prochaine saison estivale. Des rabais seront offerts sur les réservations de 4 h et moins dans les parcs de stationnement de proximité et une tarification avantageuse sera mise en place pour les parcs plus éloignés. Il sera également possible de se stationner gratuitement pour une période limitée dans tous les parcs de stationnement.

Le stationnement étagé (P4) ouvrira en début d'année, ajoutant à terme 2 800 places à l'offre actuelle et sera accessible par un chemin d'accès alternatif à celui pour accéder au débarcadère principal et au stationnement étagé.

Transport collectif

Des améliorations notables au service de la ligne 747 reliant le site aéroportuaire au centre-ville ont été apportées récemment par la Société de transport de Montréal (STM). Des terminaux de vente mobile automatisés ou avec du personnel ont été installés dans l'aérogare et des départs quotidiens de bus ont été ajoutés en fonction de l'achalandage. La STM et l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) ont également rendu disponible l'achat de titre en ligne à l'aide des applications mobiles Chrono ou Transit.

ADM continue d'identifier les meilleures opportunités de bonification de l'offre de transport depuis et vers YUL et espère, en collaboration avec les sociétés de transport de la région, pouvoir déployer prochainement de nouvelles liaisons directes avec le site aéroportuaire.

Rappelons également que les travaux se poursuivent par ADM et ses partenaires sur le chantier de construction de la station du REM dans le respect de l'échéancier prévu. ADM entend toujours terminer ses travaux au printemps 2026 pour ensuite permettre à CDPQ Infra de faire le nécessaire afin de connecter la station au reste du réseau. Les premiers usagers pourront emprunter ce mode de transport durable en 2027.

Une mise à jour des mesures avec des conseils pour les passagers et les accompagnateurs sera effectuée au début de la saison estivale.

Des solutions pérennes

En plus de s'être penchée sur la mise en place de solutions court terme, ADM continue de raffiner les plans visant à améliorer les accès à YUL par la construction de nouvelles installations durables et multimodales. À terme, en 2028, ces interventions permettront de tripler la capacité du débarcadère, d'aménager des places de stationnement de proximité et de reconfigurer le réseau routier pour s'arrimer aux nouveaux débarcadères. Il s'agit de la solution pérenne aux enjeux de congestion sur le site aéroportuaire. Les détails des travaux seront présentés au printemps 2024.

De plus, pour répondre à la croissance de la demande du trafic aérien, ADM accélèrera d'ici 2028 le séquençage de ses travaux afin de permettre l'accroissement de la capacité côté air avec l'ajout de barrières éloignées et l'augmentation de la capacité de traitement des bagages.

Citation

« Ma priorité est d'offrir la meilleure expérience possible aux voyageurs et usagers du site aéroportuaire. À court terme, nous déployons des mesures robustes qui s'ajouteront à celles mises en place lors de la saison estivale passée. De plus, d'ici 2028, nous accélérerons les travaux afin de mieux répondre à la demande dans un contexte où, selon les prévisions, la croissance du trafic de passagers à YUL risque fort de continuer d'être la plus forte au Canada. Ainsi, nous sommes en action pour améliorer l'accès au site et donner aux passagers des choix d'alternatives efficaces pour s'y rendre, tout en se préparant à offrir toujours plus de destinations, dans les prochaines années, pour les Montréalaises et les Montréalais », a indiqué Yves Beauchamp, président-directeur général d'ADM Aéroports de Montréal.

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

Source :

affaires.publiques@admtl.com